

NOTICE EXPLICATIVE**Inscription**

Semestre impair et/ou à l'année : du 19 au 23 juillet 2021 puis du 23 août au 10 septembre 2021
Semestre pair : date butoir 17 décembre 2021

Le dossier d'inscription ainsi que toutes les pièces justificatives sont à retourner au département

à l'adresse suivante :

Université de Lille- Campus Pont-de-Bois
Département Histoire de l'art et Archéologie
Rue du Barreau - B.P.60149
59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

TARIFS 2021-2022**Droits d'inscription en Licence enseignement à distance***Formation Initiale*

- 30€ par unité d'enseignement (UE)
- 250€ par semestre
- 500€ par année

Formation Continue

- 90€ par unité d'enseignement (UE)
- 1500€ par année

Droits d'inscription en Master enseignement à distance*Formation Initiale*

- 30€ par unité d'enseignement (UE)

Formation Continue

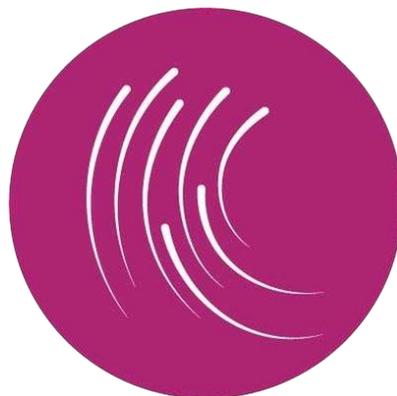
- 90€ par unité d'enseignement (UE)

PIÈCES A FOURNIR AU DOSSIER

- Dossier complété et signé
- Certificat de scolarité 2021/2022 de l'université de Lille

ATTENTION : Nous vous rappelons que vous devez au préalable effectuer les démarches administratives auprès du service de la scolarité : <https://inscriptions.univ-lille.fr/>

- Le règlement : le montant total est à joindre au dossier (si virement : preuve de virement)
Les étudiants boursiers ne sont pas exonérés des droits d'inscription à l'enseignement à distance
- Pour les prises en charge : justificatif de l'employeur ou de l'organisme



CHARTRE À DESTINATION DES ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

• **Respect de la confidentialité des propos :**

Les étudiants ne sont pas autorisés à enregistrer et diffuser les supports d'un cours quel que soit son format. Les cours ne peuvent être utilisés qu'à titre strictement et exclusivement personnel.

La violation des droits d'auteur est passible de sanctions juridiques (article L.335-3-2 du Code de la Propriété Intellectuelle).

• **Environnement personnel : il est obligatoire de :**

- S'équiper d'un ordinateur
- De posséder une connexion internet
- D'anticiper et contourner d'éventuels problèmes de connexion (prévoir un câble réseau pour se brancher à la box directement, disposer si possible d'une clé 4G, etc.) ;

• **Examens :**

- Obligation de se déplacer sur site pour les Contrôles Terminaux et de se conformer au planning des examens votés en CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire), sans aucune possibilité de dérogation, quelle qu'en soit la raison.
- Obligation de se conformer aux dates des Contrôles Continus définies par les enseignants

• **Conseils**

Pensez à consulter régulièrement vos mails universitaires.

Écrivez impérativement avec votre adresse universitaire (prenom.nom.etu@univ-lille.fr) pour permettre le traitement de votre message. Indiquez précisément votre identité d'étudiant : nom patronymique (de jeune fille), année, EAD ou site, numéro étudiant.

Tout échange doit intégrer les règles élémentaires de la politesse. Un mail, ou un échange sur le forum est l'équivalent d'un courrier : il est requis de le débiter et de l'achever par une formule de politesse. Si l'échange s'accomplit virtuellement, il s'agit, toujours, d'un échange entre personnes et non entre machines.

Tout échange doit respecter les délais de réponse. Les étudiants de l'EAD sont, pour beaucoup, engagés dans des situations professionnelles ou vivent des situations familiales qui impliquent que le temps consacré à leurs études est concentré sur les soirées et les week-ends : le corps enseignant comme les équipes administratives ne travaillent pas 24h sur 24, 7 jours sur 7. Ainsi, lorsque vous écrivez un samedi soir à 23h, aucune réponse ne vous est « due » le samedi soir à minuit... Évitez, tant que possible, d'écrire le week-end.

De même si vous contactez l'administration ou vos enseignants pendant les vacances (dont les dates sont indiquées dans le calendrier universitaire) il est normal que vous n'ayez pas de réponse avant la fin de cette période de fermeture et de congés.

Si en revanche, dans des délais raisonnables, en tenant compte des jours ouvrés et fériés, vous n'obtenez pas de réponse, vous pouvez bien évidemment écrire à nouveau à votre interlocuteur.

Tout échange doit respecter la spécificité de l'enseignement supérieur : La spécificité de l'université est qu'elle est composée d'enseignants-chercheurs : ces derniers assurent une mission d'enseignement, correspondant à la moitié de leur service, mais également une mission de recherche, correspondant à l'autre moitié. La disponibilité du corps enseignant envers les étudiants doit prendre en compte cet élément constitutif de leur statut. Ils peuvent ainsi être parfois absents en raison de déplacements pour mener à bien leurs activités scientifiques.

L'enseignement à distance en histoire de l'art est une spécificité de l'université de Lille : il existe grâce à ses étudiants, ses enseignants et son personnel administratif. Tous doivent œuvrer à son bon déroulement, et avoir à cœur son amélioration constante, dans le respect des situations et des moyens, humains comme financiers.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

I – DROIT D'USAGE DES SUPPORTS DE COURS DE L'UNIVERSITE DE LILLE

Les supports de cours mis à disposition des étudiants inscrits à l'Université de Lille au titre de l'Enseignement A Distance (EAD) sont destinés à un usage strictement personnel et pour la seule année universitaire en cours. Il est rappelé que tout usage autre que leur utilisation dans le cadre de la préparation aux examens de Licence et Master de l'Université de Lille est strictement interdit dans le respect des droits d'auteur.

Toute reproduction, diffusion ou communication de ces documents constitue une infraction au code de la propriété intellectuelle, et pourra faire l'objet de sanctions ou de poursuites (articles L335-1 à L335-10 du code de la propriété intellectuelle).

II - TRANSPARENCE DES DONNEES ET RESPONSABILITE

Toutes actions que vous effectuez sur la plateforme d'enseignement à distance, consultation d'un fichier ou d'un forum, dépôt d'une contribution ou d'un fichier, etc. sont enregistrées dans une base de données de la plateforme. Les enseignants responsables de vos cours ainsi que le personnel du département peuvent visualiser la liste des personnes et les dates de consultation. Ils peuvent également voir quand un étudiant a consulté un document, déposé un devoir, participé au forum et visualiser le contenu des messages, etc.

Ce travail de suivi est effectué dans un objectif d'accompagnement et de suivi pédagogique. Ces données nominatives sont gardées sur la plateforme pendant une période de 365 jours. Ensuite ces données sont sauvegardées pour établir des statistiques.

III - ANNULATION D'INSCRIPTION

Il ne sera procédé à aucun remboursement après mise à disposition d'un cours ou d'une partie d'un cours. En cas d'annulation de l'inscription avant la mise à disposition du cours, des frais de dossier, correspondant à 25 % du montant total et ne pouvant pas être inférieurs à 30,00 €, seront déduits du remboursement.

J'ai pris connaissance des règles de fonctionnement et de la charte

A.....

le...../...../ 20.....

Signature

AMÉNAGEMENT PÉDAGOGIQUE

Attention le redoublement n'est possible qu'une fois.

Si vous souhaitez étaler votre année sur plusieurs années (si vous n'avez pas coché tous les cours), vous devez absolument compléter le formulaire suivant :

Je soussigné-e (nom/prénom) :

Inscrit.e en (formation suivie / année d'étude) :

Courriel (uniquement prenom.nom.etu@univ-lille.fr) :

Souhaite bénéficiaire d'un aménagement d'études, et sollicite à ce titre les aménagements suivants :

- Bénéficiaire d'un contrat pédagogique prévoyant l'étalement d'études, selon les modalités cochées dans les tableaux ci-après

A.....

le...../...../ 20.....

Signature

Master 2 - semestre 3- Master Histoire de l'art parcours Recherche en Histoire de l'art - Enseignement à distance (EAD)							
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD	tarifs en euros	Total
BCC 1 : Analyser une problématique relative aux enjeux actuels de l'histoire de l'art	UE 1 Séminaire de spécialité disciplinaire	9	36	Séminaire de spécialité disciplinaire Médiéval C1	CM 12h	30	
				Séminaire de spécialité disciplinaire Moderne C1	CM 12h		
				Séminaire de spécialité disciplinaire Contemporain C1	CM 12h		
BCC 2 : Construire, mener, présenter et valoriser une recherche en histoire de l'art	UE 1 Formation à la recherche	12	8	Méthodologie disciplinaire Médiéval	TD 8h	30	
				Méthodologie disciplinaire Moderne	TD 8h		
				Méthodologie disciplinaire Contemporain	TD 8h		
BCC 3 : Communiquer dans au moins une langue vivante étrangère	UE 1 Langue vivante 1	3	18	Formation à la recherche : rapport d'étape obligatoire		30	
				Anglais - Niveau avancé	TD 18h		
BCC 4 : Se positionner dans les champs professionnels de la recherche et du patrimoine	UE 1 Interdisciplinarité	3	12	Italien - Niveau avancé	TD 18h	30	
				Droit du patrimoine	TD 12h		
				Historiographie et épistémologie de l'histoire	CM 20h		
				Italien A1.2	TD 24h		
				Néerlandais A1.2	TD 24h		
Italien - Niveau avancé	TD 18h	30					

Master 2 - semestre 4 - Master Histoire de l'art parcours Recherche en Histoire de l'art - Enseignement à distance (EAD)							
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD	tarifs en euros	Total
BCC 1 : Analyser une problématique relative aux enjeux actuels de l'histoire de l'art	UE 1 Séminaire de spécialité disciplinaire	9	36	Séminaire de spécialité disciplinaire Médiéval D1	CM 12h	30	
				Séminaire de spécialité disciplinaire Moderne D1	CM 12h		
				Séminaire de spécialité disciplinaire Contemporain D1	CM 12h		
BCC 2 : Construire, mener, présenter et valoriser une recherche en histoire de l'art	UE 1 Formation à la recherche 1 choix	15	8	Méthodologie disciplinaire Médiéval	TD 8h	30	
				Méthodologie disciplinaire Moderne	TD 8h		
				Méthodologie disciplinaire Contemporain	TD 8h		
BCC 3 : Communiquer dans au moins une langue vivante étrangère	UE 1 Langue vivante 1 1 choix	3	18	Mémoire obligatoire		30	
				Anglais - Niveau avancé	TD 18h		
				Italien - Niveau avancé	TD 18h		
BCC 4 : Se positionner dans les champs professionnels de la recherche et du patrimoine	UE 2 Projet étudiant	3	24	Validation d'une expérience professionnalisante	CM 20h	30	
				Mise en situation professionnelle	TD 24h		
				STAGE	TD 24h		

PAIEMENT

IMPORTANT

Les dossiers de dispense seront disponibles en septembre (site internet, moodle).

Si vous souhaitez demander une dispense **vous ne devez ni cocher ni payer le cours.**

Si la dispense est refusée, alors vous devrez revenir sur l'inscription pour payer le cours

AUCUN REMBOURSEMENT POSSIBLE

Tous les enseignements vous sont proposés uniquement sous forme numérique, via la plateforme moodle.

Par unité d'enseignement (UE)X 30€ =€

Montant total à régler

Paiement

- Par chèque (à l'ordre de Mme l'agent comptable de l'université de Lille)
- Par virement (lors du virement inscrire votre nom, numéro étudiant et EAD)

Attention : Le montant total de votre inscription pour l'année doit OBLIGATOIREMENT être joint à votre dossier

INFORMATIONS UTILES

Le service de l'enseignement à distance (SEAD) tel que vous l'avez connu en 2020-2021 n'existe plus. L'enseignement à distance est désormais intégré au département Histoire de l'Art et Archéologie

Par conséquent les adresses mails que vous connaissiez sont obsolètes

Site internet : <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art/enseignement-a-distance-ead>

Guide des études : <https://humanites.univ-lille.fr/guide-des-etudes>

Gestionnaire pédagogique L1 et L2 : Mme Muriel Ancelle muriel.ancelle@univ-lille.fr

Gestionnaire pédagogique L3, M1 et M2 : Mme Angélique Crossouard angelique.crossouard@univ-lille.fr

RIB de l'université

TRESOR PUBLIC				RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ																						
<p>Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements des quittances, etc...)</p> <p>Identifiant national de compte bancaire - RIB</p> <table border="1"> <tr> <th>Code banque</th> <th>Code guichet</th> <th>N° compte</th> <th>Clé</th> </tr> <tr> <td>10071</td> <td>59000</td> <td>00001019803</td> <td>57</td> </tr> </table> <table border="1"> <tr> <th>Domiciliation</th> </tr> <tr> <td>TPLILLE</td> </tr> </table> <p>IBAN (International Bank Account Number)</p> <table border="1"> <tr> <td>FR76</td> <td>1007</td> <td>1590</td> <td>0000</td> <td>0010</td> <td>1980</td> <td>357</td> </tr> </table> <table border="1"> <tr> <th>BIC (Bank Identifier Code)</th> </tr> <tr> <td>TRPUFRP1</td> </tr> </table> <p>Titulaire du compte : UNIVERSITE DE LILLE AGENCE COMPTABLE DOMAINE UNIVERSITAIRE PONT BOIS BP 60149 59653 VILLENEUVE D ASCQ</p>								Code banque	Code guichet	N° compte	Clé	10071	59000	00001019803	57	Domiciliation	TPLILLE	FR76	1007	1590	0000	0010	1980	357	BIC (Bank Identifier Code)	TRPUFRP1
Code banque	Code guichet	N° compte	Clé																							
10071	59000	00001019803	57																							
Domiciliation																										
TPLILLE																										
FR76	1007	1590	0000	0010	1980	357																				
BIC (Bank Identifier Code)																										
TRPUFRP1																										